

ACTION URGENTE

DÉTENTION D'UN ADOLESCENT DANS UNE PRISON POUR ADULTES

Jonathan Muir Burgos, 16 ans, est incarcéré depuis le 16 mars 2026, après des manifestations à Morón, dans la province de Ciego de Ávila, contre des coupures d'électricité prolongées et des pénuries alimentaires. Il se trouverait à la prison de Canaleta. Il est accusé de « sabotage », une infraction grave passible d'une peine de 15 ans de prison. Sa famille signale que sa santé physique et psychologique se détériore et qu'il n'a pas accès à des soins médicaux adéquats. Nous demandons aux autorités de remettre immédiatement en liberté Jonathan Muir Burgos et, dans l'attente de sa libération, de le protéger contre la violence et les mauvais traitements durant sa détention avec des adultes, et de lui fournir des soins médicaux adéquats, ainsi que la possibilité de s'entretenir régulièrement avec sa famille et un avocat.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Miguel Díaz-Canel
Presidente de la República de Cuba
Hidalgo Esq. 6, Plaza de La Revolución,
CP 10400, La Habana, Cuba
Courriel : despacho@presidencia.gob.cu

Monsieur le Président,

Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude concernant la détention de Jonathan David Muir Burgos, un adolescent cubain de 16 ans qui est détenu depuis le 16 mars 2026, à la suite de manifestations ayant eu lieu à Morón (province de Ciego de Ávila) contre des coupures d'électricité prolongées et des pénuries alimentaires.

Jonathan serait détenu à Canaleta, une prison pour adultes située dans la province de Ciego de Ávila, et accusé de « sabotage », une infraction pénale grave passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 15 ans de prison. Son placement en détention, alors qu'il est mineur, soulève de graves préoccupations au regard de normes internationales relatives aux droits humains, notamment les obligations faites à Cuba en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Selon des informations rendues publiques par sa famille, la santé physique et psychologique de Jonathan David Muir Burgos s'est détériorée en détention. Il souffrirait d'une affection cutanée chronique et d'autres problèmes de santé, et sa famille a déclaré qu'il est affaibli et n'a pas reçu de médicaments adéquats. Sa famille a également exprimé des craintes pour sa sécurité en prison. Ces allégations requièrent une action urgente de la part des autorités afin de protéger sa vie, sa santé et son intégrité.

Je vous exhorte à libérer immédiatement Jonathan David Muir Burgos. En attendant sa libération, je vous demande de veiller à ce qu'il soit immédiatement retiré de toute prison ou tout lieu de détention pour adultes, protégé contre la violence et les mauvais traitements, qu'il bénéficie de soins médicaux et de médicaments adéquats, et qu'il ait la garantie d'un accès régulier à sa famille et à un avocat de son choix. Les autorités cubaines doivent également cesser d'invoquer des infractions pénales graves pour punir ou intimider les personnes, parmi lesquelles des mineur-e-s, qui exercent pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Jonathan David Muir Burgos est un adolescent cubain de 16 ans originaire de Morón, dans la province de Ciego de Ávila. Il a été arrêté le 16 mars 2026 après que lui et son père, le pasteur évangélique Elier Muir, se sont présentés à une convocation de la police, à la suite de manifestations ayant eu lieu à Morón le 13 mars 2026. Ces manifestations se sont tenues dans un contexte de coupures d'électricité prolongées, de pénuries alimentaires, de détérioration des services de base et de mécontentement social croissant à Cuba.

Jonathan David Muir Burgos aurait été accusé de « sabotage », l'une des infractions les plus graves du droit pénal cubain. Selon les médias et les déclarations d'organisations de défense des droits humains, il aurait été transféré à Canaleta, une prison pour adultes située dans la ville de Ciego de Ávila. Sa famille a déclaré publiquement qu'il était détenu dans des conditions qui nuisent à sa santé physique et psychologique.

Jonathan souffrirait de dyshidrose, une affection cutanée chronique pouvant rendre la peau très sèche, entraînant des gerçures et des douleurs, et sa famille a déclaré que son état s'était aggravé en détention en raison du manque de soins médicaux adéquats. Des informations récemment rendues publiques indiquent par ailleurs que ses parents l'ont trouvé affaibli et en détresse émotionnelle lors d'une visite à la prison, et que la famille craint pour sa sécurité à l'intérieur de l'établissement.

En vertu du droit international relatif aux droits humains, la privation de liberté ne doit être utilisée qu'en dernier recours contre les mineur·e·s, et pour la durée la plus courte possible. Les mineur·e·s privés de liberté doivent être traités avec humanité et d'une manière qui tienne compte de leur âge et de leurs besoins. Ils doivent être séparés des adultes, à moins que l'on estime préférable de ne pas le faire dans l'intérêt supérieur de l'enfant, et ils doivent bénéficier d'un accès rapide à une assistance juridique, à des contacts avec leur famille et à des soins médicaux appropriés.

Sa détention a suscité l'inquiétude du public car elle semble s'inscrire dans une tendance plus large à Cuba consistant à criminaliser la protestation et l'opposition, notamment en retenant des chefs d'accusation graves contre des personnes accusées d'avoir participé à des manifestations. Amnesty International a fait état de nombreuses reprises du recours des autorités cubaines à la détention arbitraire, au harcèlement, à des poursuites pénales et à des peines de prison contre des personnes ayant exercé pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique.

L'organisation appelle les autorités cubaines à libérer immédiatement toutes les personnes détenues uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits humains. Dans le cas de Jonathan David Muir Burgos, les autorités doivent agir de toute urgence pour protéger la vie, la santé, la sécurité et l'intégrité d'un enfant, et veiller à ce que toute procédure soit pleinement conforme aux normes internationales en matière de justice pour mineurs et d'équité des procès.

LANGUE À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : espagnol

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 19 août 2026

PRÉNOMS, NOMS ET PRONOMS À UTILISER : Jonathan David Muir Burgos (il)